



A Pont l'Abbé,

Le 15 mai 2023

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue le 15 mai 2023 à 18h
à la maison des associations de Pont l'Abbé

L'assemblée générale extraordinaire désigne Solenne Roy en qualité de présidente de séance et Julien Casanova en qualité de secrétaire de séance.

La présidente ouvre la séance à 18h12.

La présidente de séance rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

La présidente rappelle l'ordre du jour :

1. Nouveaux statuts de l'association - vote
2. Subvention Région Bretagne – Patrimoine maritime et littoral : médiation innovante - vote

1. Nouveaux statuts de l'association :

Lecture par la présidente des nouveaux statuts de l'association LABalade (versés en annexe 1).

Débat :

La question est posée de savoir si on change le nom de l'association ? Dans les faits, il est davantage utilisé le nom de LABalade et non plus de LABalade illustrée. Hveline Guervily rappelle que peuvent coexister un nom officiel et un nom d'usage, comme indiqué dans les nouveaux statuts.

Après discussion, les nouveaux statuts de l'association LABalade sont adoptés à l'unanimité.

2. Subvention Région Bretagne Patrimoine maritime et littoral – médiations innovantes :

Lecture par la présidente de la fiche récapitulative – Région Bretagne Appel à projets 2023 : Patrimoine maritime et littoral – Réhabilitation du bâti et médiations innovantes : (Versée en annexe 2).

La présidente présente les points des projets 2023 qui seront présentés dans le cadre de cette subvention, volet médiations innovantes, à savoir :

- l'exposition Homoplasticus de Cécile Borne, du 17 juin au 29 juillet 2023 : médiation hors les murs, sur la plage, en partenariat avec l'association Bretagne vivante, visite d'exposition et atelier avec l'artiste à destination un public varié, dont les jeunes de la mission locale de Pont l'Abbé.

- Résidence d'artistes Révérence de Alice Baude et Manon Rico en septembre 2023, dans les ruines de l'église de Lambour, en partenariat avec l'association des amis de Lambour : médiation mêlant connaissance du patrimoine bâti et naturel de Pont l'Abbé (monument classé, rivière et oiseaux du halage), visite et atelier avec les artistes à destination d'un public varié.

Débat :

Il est demandé quelle était la date buttoir de dépôt de la demande de subvention. La présidente rappelle que la demande est rédigée, qu'elle doit être déposée pour le 31 mai et qu'il manque l'approbation de l'Assemblée Générale pour finaliser le dossier.

Après discussion, la proposition de la présidente de solliciter la subvention Patrimoine maritime et littoral – Réhabilitation du bâti et médiations innovantes est votée à l'unanimité.

18h42, la séance est levée.

Signatures :

La présidente Solenne Roy

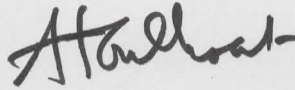
Le secrétaire de séance Julien Casanova



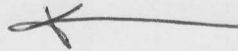
Feuille de présence Assemblée Générale Extraordinaire du lundi 15 mai 2023 à 18h à la maison des associations de Pont l'Abbé :

Adhérents présents :

Anne Toulhoat (membre du CA)



Herveline Guervilly (membre du CA)



Solenne Roy (membre du CA)



Julien Casanova (membre du CA)



Adhérents représentés :

Ronan Chenebaut (membre du CA) a donné procuration à Julien Casanova



Anna de Pascau (membre du CA) a donné procuration à Solenne Roy

